



Charte de l'association

Adoptée le 14 mai 2023

La filière du vrac et du réemploi des emballages porte l'enjeu de la réduction du gaspillage des ressources, notamment **la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets d'emballages**.

La présente Charte a pour objet de **féderer** les adhérents de Réseau Vrac & Réemploi autour de ces enjeux, en définissant les **engagements** de chacun, dans un sens qui permet la **démocratisation de la filière et son plein essor, dans l'intérêt des consommateurs et de l'environnement**.

La Charte peut être amenée à évoluer notamment pour tenir compte de l'évolution de la filière du vrac et du réemploi des emballages.

Tout membre de Réseau Vrac & Réemploi qui signe la présente Charte s'engage à respecter, promouvoir positivement et mettre en application les principes énoncés ci-dessous, auxquels il déclare adhérer expressément et sans réserve.

En cas de non-respect de la présente Charte et d'atteinte portée à l'un des principes énoncés ci-dessous, après un avertissement adressé par LRAR resté sans effet, le conseil d'administration se réunira pour voter sur la décision d'exclure ou non le membre défaillant.

En signant la présente Charte, je m'engage à :

- 1) **Avoir pour activité principale le vrac et/ou le réemploi des emballages ou avoir pour objectif de développer le vrac et/ou le réemploi des emballages** au sein de mon activité ou de mon projet.
- 2) **Appliquer la hiérarchie des modes de traitement des déchets** priorisant la réduction des déchets et le réemploi des emballages sous toutes ses formes dans mon activité ou mon projet.
- 3) **Développer mon activité de vrac et/ou de réemploi des emballages** en respectant la réglementation, les recommandations et les bonnes pratiques d'hygiène et d'informations édictées par les services publics et promues par l'association afin garantir la santé et la sécurité des consommateurs.
- 4) **M'impliquer et m'engager dans l'association, avec un esprit respectueux et bienveillant**
 - a. Participer activement aux activités de l'association,
 - b. Partager autant que possible mon expérience et mes connaissances pour faire progresser la filière

Date :

Signature :